



RENCONTRES
DE PRISE DE CONTACT
AVEC LES PARTIES
PRENANTES DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

LA DÉLÉGATION
AU CONTRÔLE ET À
L'ÉTHIQUE
DANS L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR:
**POUR UN RETOUR AUX
VALEURS**

Septembre 2023

INTRODUCTION

Contexte de création et raison d'être de la DCE

- La stratégie de promotion et de développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation vise à mettre l'enseignement supérieur et la recherche scientifique au service du développement économique et social.
- Cette stratégie implique, entre autres, une quête d'excellence et d'honorabilité des enseignants du supérieur et des chercheurs.

INTRODUCTION (2)

Contexte de création et raison d'être de la DCE (suite et fin)

- Or des faits récurrents, relayés par la presse et les réseaux sociaux, traduisent une perte de valeurs liées à ces deux exigences.
- En conséquence, un retour aux valeurs s'impose dans les secteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

INTRODUCTION (3)

Opérationnalisation de la DCE

- Décret n° 2021-379 du 14 juillet 2021 portant statuts-type des universités publiques: principe de création d'un Organe national de Contrôle et d'Éthique dans l'Enseignement supérieur (ONCE).
- Décret n° 2022-149 du 02 mars 2022: définition des attributions ainsi que des règles d'organisation et de fonctionnement de l'ONCE.
- Décret n° 2023-021 du 25 janvier 2023:
 - ✓ Maintien de la formule « Organe national de Contrôle et d'Éthique » comme indication sur la nature de l'institution.
 - ✓ ...

INTRODUCTION (4)

Opérationnalisation de la DCE (suite et fin)

- ✓ Dénomination officielle de l'ONCE = Délégation au Contrôle et à l'Éthique dans l'Enseignement supérieur (DCE).
- ✓ Révision subséquente des règles d'organisation et de fonctionnement.
- Décret n° 2023-022 du 25 janvier 2023: nomination des membres de la DCE.
- 17 février 2023: Cérémonie officielle d'installation.

INTRODUCTION (5)

Justification de l'activité

- 7 février 2023: Séance de travail à la Présidence de la République en présence du Ministre d'État, de la MESRS et du Président du CNE.
- Instructions du Chef de l'État aux fins de mise en œuvre effective des attributions principales de la DCE à partir de la rentrée académique 2023-2024.
- Élaboration accélérée des documents devant servir de base à l'action de la DCE.
- Au nombre de ces documents figure le plan de communication qui prescrit la communication institutionnelle.

INTRODUCTION (6)

Objectifs de l'activité

- Faire connaître aux parties prenantes la DCE, sa mission et ses attributions.
- Rassurer les parties prenantes sur la démarche et les orientations de la DCE.
- Recueillir les attentes, les préoccupations et suggestions des parties prenantes.
- Partager avec les parties prenantes quelques informations d'ordre pratique.

INTRODUCTION (7)

Plan général de présentation

1. LA DCE EN SOI
2. LA MISSION, LE CHAMP D'INTERVENTION ET
LES ATTRIBUTIONS DE LA DCE
3. LES ORIENTATIONS DE LA DCE
4. LA FEUILLE DE ROUTE 2023-2024 DE LA DCE

1. LA DCE EN SOI

LA DCE EN SOI

Plan détaillé

- LA DCE EN SOI
 - ✓ Dénomination et sigle
 - ✓ Nature et rattachement
 - ✓ Identifiants visuels
- LA MISSION, LE CHAMP D'INTERVENTION ET LES ATTRIBUTIONS DE LA DCE
- LES ORIENTATIONS DE LA DCE
- LA FEUILLE DE ROUTE 2023-2024 DE LA DCE

LA DCE EN SOI (2)

Dénomination et sigle

	... EST	... N'EST PAS	DONC
L'organe	la Délégation au Contrôle et à l'Éthique dans l'Enseignement supérieur	la Délégation générale au Contrôle et à l'Éthique	Après les hésitations initiales, telles sont les formules qui s'imposent pour le moment
Le sigle	DCE	D G CE	
Le titre du 1 ^{er} responsable	Délégué général	Président	-
Le titre du 2 ^e responsable	Délégué général Adjoint	Vice-président	-

LA DCE EN SOI (3)

Nature et rattachement

- La DCE n'est pas une Autorité de Régulation.
- Elle est un organe opérationnel rattaché au Président du Conseil national de l'Éducation.
- Le Gouvernement lui a délégué une partie des attributions du CNE.
- Elle a une compétence d'attribution (Cf. liste plus loin).
- Elle n'a pas de pouvoir de sanction directe.

LA DCE EN SOI (4)

Identifiants visuels

- Signalétique



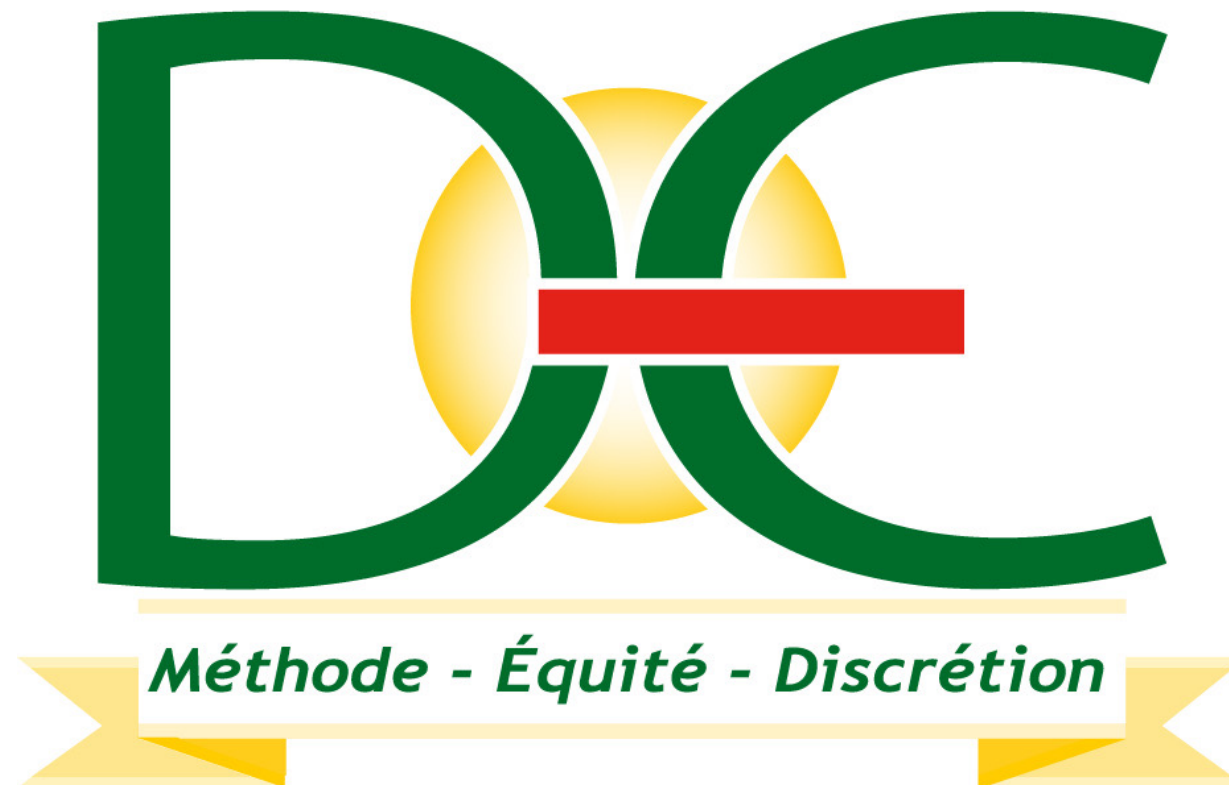
DCE DÉLÉGATION AU CONTRÔLE
ET À L'ÉTHIQUE DANS
L'ENSEIGNEMENTSUPÉRIEUR

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

LA DCE EN SOI (5)

Identifiants visuels (suite)

- Logo : image



LA DCE EN SOI (6)

Identifiants visuels (suite)

Logo : composantes et signification
(aux couleurs du drapeau national)

- trois lettres formant le sigle de la DCE, à savoir:
 - ✓ le « D » (pour Délégation) en vert,
 - ✓ le « C » (pour Contrôle) également en vert,
 - ✓ le « E » (pour Éthique), formé par combinaison du « C » (en vert) et de la barre rouge ;

LA DCE EN SOI (6)

Identifiants visuels (suite et fin)

- barre rouge qui, tout en servant par combinaison avec le « C » à former le « E », relie le « D » et le « C » en symbolisant ainsi le trait d'union que la DCE voudrait être entre les parties prenantes du monde universitaire pour le retour aux valeurs ;
- boule, en jaune dégradé vers l'intérieur, qui représente un soleil levant, symbole d'une aube nouvelle traduisant le retour aux valeurs ;
- bannière jaune sous-tendant l'ensemble et portant la devise de la DCE « Méthode – Discretion – Intégrité » écrite en lettres vertes.

2. LA MISSION, LE CHAMP D'INTERVENTION ET LES ATTRIBUTIONS DE LA DCE

LA MISSION, LE CHAMP D'INTER- VENTION ET LES ATTRIBUTIONS

Plan détaillé

- LA DCE EN SOI
- LA MISSION, LE CHAMP D'INTERVENTION ET LES ATTRIBUTIONS DE LA DCE
 - ✓ Mission
 - ✓ Champ d'intervention
 - ✓ Attributions principales
 - ✓ Attributions additionnelles
- LES ORIENTATIONS DE LA DCE
- LA FEUILLE DE ROUTE 2023-2024 DE LA DCE

LA MISSION, LE CHAMP D'INTER- VENTION ET LES ATTRIBUTIONS (2)

- - - Avertissement - - -

Sauf mention d'un autre texte, les articles cités dans les diapositives suivantes sont ceux du décret portant AOF de la DCE.

LA MISSION, LE CHAMP D'INTER- VENTION ET LES ATTRIBUTIONS (3)

Mission

La DCE a pour mission de
veiller au respect,
par les enseignants et les chercheurs,
des obligations professionnelles
et de la déontologie liée à leur statut
dans les écoles supérieures publiques
et dans les universités publiques.

(article 5)

LA MISSION, LE CHAMP D'INTER- VENTION ET LES ATTRIBUTIONS (4)

Champ d'intervention

- En termes de secteurs, la DCE n'a vocation à intervenir :
 - ✓ que dans l'Enseignement supérieur;
 - ✓ et qu'en matière de recherche scientifique.
- Dans ces deux secteurs:
 - ✓ elle n'exerce ses principales attributions qu'à l'égard des enseignants et des chercheurs (à l'exclusion donc du PATS et des apprenants notamment);
 - ✓ les enseignants et chercheurs visés sont ceux qui relèvent de l'Enseignement supérieur.

LA MISSION, LE CHAMP D'INTER- VENTION ET LES ATTRIBUTIONS (5)

Champ d'intervention (suite et fin)

- En termes de nature d'établissement, la DCE a vocation à intervenir:
 - ✓ d'office dans les 4 UNB et les établissements supérieurs publics de formation non rattachés à une Université;
 - ✓ à la demande du MESRS dans les EPES;
 - ✓ dans les centres de recherche relevant de l'Enseignement supérieur.

LA MISSION, LE CHAMP D'INTER- VENTION ET LES ATTRIBUTIONS (6)

Attributions principales

- Contrôle de la qualité des enseignements (art. 5 tirets 1 et 2; art. 6) :
 - ✓ conception et mise en œuvre des outils d'évaluation de la qualité des enseignements, y compris du télé-enseignement (art. 6, tiret 5);
 - ✓ suivi de l'actualisation des curricula de formation, des techniques et méthodes d'enseignement et de formation (art. 6 tiret 3);
 - ✓ contribution à l'évaluation des activités pédagogiques et scientifiques à tous les niveaux du Supérieur (art. 6 tiret 1);

LA MISSION, LE CHAMP D'INTER- VENTION ET LES ATTRIBUTIONS (7)

Attributions principales (suite)

- Évaluation des enseignants (art. 5 tiret 1; art. 6):
 - ✓ évaluation pédagogique au moins triennale de chaque enseignant (art. 6 tiret 7) ;
 - ✓ évaluation “complémentaire” (Décret n° 2021-378 du 14 juillet 2021, art. 83);
 - ✓ mise en place et actualisation du répertoire des universités étrangères de grande réputation et des enseignants de grande notoriété à mobiliser (art. 6 tiret 6)

LA MISSION, LE CHAMP D'INTER- VENTION ET LES ATTRIBUTIONS (8)

Attributions principales (suite et fin)

- Contrôle (garantie) du respect de l'éthique et de la déontologie (art. 5 tirets 3 et 4; art. 7):
 - ✓ contrôle du respect par chaque enseignant du code d'éthique (art. 7 tiret 2);
 - ✓ instruction des dossiers de dénonciation ou d'auto-saisine des manquements présumés à la discipline, aux règles d'éthique et de déontologie professionnelles (art. 7 tiret 3);
 - ✓ soumission à l'autorité compétente de mesures conservatoires ou de sanctions à l'effet de faire cesser ou punir tout manquement aux normes et règles professionnelles de déontologie ou d'éthique en leur indiquant la procédure appropriée (art. 5 tiret 4); art. 7 tiret 3);
 - ✓ soumission au CNE, pour dénonciation aux autorités judiciaires, des infractions à la loi pénale (art.7 tiret 4) ;
 - ✓ élaboration d'un projet de code d'éthique et de déontologie à soumettre à l'adoption par le MESRS (art. 7 tiret 1);

LA MISSION, LE CHAMP D'INTER- VENTION ET LES ATTRIBUTIONS (9)

Attributions additionnelles

- Supervision de la conception et de la gestion (contrôle de la régularité) du FNAES (Décret n° 2022-150 du 2 mars 2022, art. 2; Décret AOF, art. 6 tiret 4).
- Suivi de la mise en œuvre des réformes dans le cadre de la stratégie de promotion et de développement de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique (art. 16).

LA MISSION, LE CHAMP D'INTER- VENTION ET LES ATTRIBUTIONS (10)

Attributions additionnelles (suite)

- Représentation possible du Bénin dans des manifestations ou organisations internationales sur la qualité dans l'enseignement supérieur (art. 6 tiret 8)
- Mise en place et actualisation d'un répertoire d'universités étrangères de grande réputation et d'enseignants de grande notoriété à mobiliser pour des missions d'enseignement et d'évaluation d'enseignants.

LA MISSION, LE CHAMP D'INTER- VENTION ET LES ATTRIBUTIONS (11) Attributions additionnelles (suite et fin)

- Promotion du télé-enseignement.

ÉVOLUTION (séance de travail à la Présidence
de la République le 30 mars 2023)

- Veille et alerte relatives à la gouvernance des universités.
- Réflexion sur la promotion de la recherche scientifique et l'innovation technologique.

3. LES ORIENTATIONS DE LA DCE

LES ORIENTATIONS DE LA DCE

Plan détaillé

- LA DCE EN SOI
- LA MISSION, LE CHAMP D'INTERVENTION ET LES ATTRIBUTIONS DE LA DCE
- LES ORIENTATIONS DE LA DCE
 - ✓ Devise
 - ✓ Approche
 - ✓ Principes et règles
- LA FEUILLE DE ROUTE 2023-2024 DE LA DCE

LES ORIENTATIONS DE LA DCE (2)

Devise

- La devise retenue par la DCE pour l'exercice de sa mission et des attributions qui en découlent est **« MÉTHODE – ÉQUITÉ – DISCRETION »**.
- Méthode: Mise en œuvre de démarches opérationnelles préétablies et rationnelles.
- Équité: Droiture, quête d'impartialité et de garantie des droits des enseignants et chercheurs.
- Discretion:
 - ✓ Le contrôle n'est pas un spectacle ou une action médiatique.
 - ✓ Il ne s'agit pas de livrer les enseignants et chercheurs en pâture à l'opinion.
 - ✓ Expression du principe de précaution.

LES ORIENTATIONS DE LA DCE (3)

Approche

L'approche de la DCE consiste à
**« COCONSTRUIRE AVEC LES PARTIES
PRENANTES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
LES BASES D'UN RETOUR AUX VALEURS »**

- Démarche participative.
- Appui sur les structures préexistantes.
- Responsabilisation des autorités académiques.
- Dynamisation des organes internes.

LES ORIENTATIONS DE LA DCE (4)

Principes et règles

- Indépendance vis-à-vis des intérêts privés.
- Collégialité.
- Amélioration continue du système de management.
- Protection des données personnelles.
- Synergie avec toutes les structures compétentes et composantes du monde académique.
- Discretion professionnelle - Secret des délibérations.
- Probité et intégrité (Cf. Politique de gestion des conflits d'intérêts).
- Neutralité.
- Réserve.
- Impartialité et objectivité.

4. LA FEUILLE DE ROUTE 2023-2024 DE LA DCE

PLAN DÉTAILLÉ

Feuille de route

- LA DCE EN SOI
- LA MISSION, LE CHAMP D'INTERVENTION ET SES ATTRIBUTIONS DE LA DCE
- LES ORIENTATIONS DE LA DCE
 - ✓ Devise
 - ✓ Approche
 - ✓ Principes et règles
- LA FEUILLE DE ROUTE 2023-2024 DE LA DCE

LA FEUILLE DE ROUTE 2023-2024 DE LA DCE

ACTIVITÉ	ÉTAT D'EXÉCUTION
Compréhension de la mission	Fait
Élaboration des documents statutaires complémentaires	Fait
Élaboration des notes méthodologiques thématiques	Fait
Élaboration des plans d'action thématiques	Fait
Élaboration de la note conceptuelle sur le télé-enseignement	Fait
Élaboration de la note de réflexion sur la recherche scientifique et l'innovation	Fait
Élaboration de la note méthodologique consolidée	Fait
Élaboration du plan d'action consolidé	Fait

LA FEUILLE DE ROUTE 2023-2024 DE LA DCE (2)

ACTIVITÉ	ÉTAT D'EXÉCUTION
Élaboration des outils de mise en œuvre de la démarche méthodologique	Fait
Séance de prise de contact avec les parties prenantes de l'enseignement supérieur	Fait
Suite des rencontres avec les parties prenantes	Septembre 2023
Elaboration du projet du code de déontologie	Octobre 2023
Constitution de la base de données sur les universités et les experts	Octobre - décembre 2023
Validation et vulgarisation des outils de mise en œuvre des attributions	Octobre - décembre 2023
Élaboration de la stratégie nationale du télé-enseignement – Préparation des 1ères évaluations	octobre – décembre 2023
Début des évaluations (fin du semestre 1 2023-2024)	Février 2024

CONCLUSION

- La DCE est le dernier maillon des réformes institutionnelles dans le secteur de l'Enseignement supérieur.
- Son opérationnalisation conditionnait la mise en œuvre de certains volets de réforme notamment.
- Certains de ces volets ont commencé à devenir effectifs :
 - ✓ l'ouverture des plates-formes d'inscription au Fichier national des aspirants à l'Enseignement supérieur et de test de taux de plagiat;
 - ✓ le contrôle du respect de la déontologie;
 - ✓ la veille relative à la gouvernance des universités.

CONCLUSION (2)

- Une réflexion est en cours ou envisagée à court terme pour les autres :
 - ✓ création/dynamisation des centres de pédagogie universitaire;
 - ✓ définition et mise en œuvre dans les universités publiques de la stratégie nationale de télé-enseignement;
 - ✓ mise en œuvre de l'évaluation de la qualité des enseignements et des enseignants;
- La démarche prônée par la DCE implique la participation active de toutes les parties prenantes.
- Les débats sur la présente communication doivent permettre d'en développer une compréhension commune en vue d'une action concertée.

Site web

<https://dce.presidence.bj>

Courriel

dce.contact@presidence.bj

B.P 450 CTP Cotonou

Adresse physique

Îlot 1548 Parcelle F Houénoussou Angle rues 12.300 et 12.301

150 m de l'échangeur de Houéyiho Vers Gondouana

Voie longeant la clôture de l'Aéroport Côté piste d'atterrissage

Coordonnées GPS 6,36658° N, 2,39320° E